

SNASUB-FSU



SPASEEN- FO



UNSGPEN-CGT



COMMUNIQUÉ COMMUN

Les organisations syndicales SNASUB-FSU, SPASEEN-FO, UN-SGPEN-CGT se sont rencontrées au plan national le 19 novembre 2008 à la Bourse du travail à Paris.

Elles enregistrent leur convergence d'analyse face à la grave offensive gouvernementale, marquée par la suppression massive des postes et par la remise en cause de tous les droits et garanties statutaires des personnels BIATOS en application de la RGPP.

Elles estiment que l'action commune sur des revendications clairement établies est indispensable pour faire reculer les pouvoirs publics, et proposent aux personnels de toutes catégories de se rassembler sur les exigences suivantes :

- **ARRET immédiat de toutes les suppressions de postes notamment la fermeture de 700 postes supplémentaires prévus au budget 2009 à la Centrale, dans l'enseignement scolaire, dans le supérieur**
- **CREATION de postes statutaires et ouverture des concours**
- **ARRET du démantèlement des services administratifs des ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et des Sports,**
- **RETRAIT de toutes les mesures (circulaire du 25/8/2008) planifiant la disparition des agences comptables et contribuant à la désertification administrative des EPLE**
- **NON A L'INDIVIDUALISATION des salaires et à la mise en concurrence des personnels entamée avec le décret d'Avril 2002 sur l'évaluation, et aggravée aujourd'hui par la mise en place de la PFR qui instaure le salaire trinôme (salaire indiciaire, salaire fonctions, salaire « mérite ») dont nous demandons l'ABROGATION.**
- **REVALORISATION de la valeur du point indiciaire à concurrence du coût de la vie**
- **AUCUN SALAIRE INFÉRIEUR à 1500 euros nets (salaire de base hors indemnités)**
- **ABROGATION du dispositif d'évaluation**
- **MAINTIEN des garanties statutaires de la fonction publique de carrière qui s'oppose à la contractualisation généralisée (cf. rapport Silicani)**
- **RÉTABLISSEMENT d'un vrai mouvement national pour tous les corps, au barème et sans profilage, ARRET immédiat du recours à la société privée « Help Line » pour l'organisation du mouvement des enseignants**
- **TITULARISATION des non - titulaires**

Sur la base de ces revendications, les organisations syndicales invitent leurs sections syndicales, leurs militants à convoquer en commun les réunions et assemblées générales de personnels afin d'intervenir auprès des autorités administratives à tous les niveaux, et décident de solliciter une audience commune auprès du ministre de l'éducation nationale afin de faire aboutir les revendications, ainsi qu'auprès des ministères de tutelle où exercent les personnels administratifs.

Les organisations syndicales conviennent de se réunir à nouveau pour faire le point des réponses qui seront apportées par les pouvoirs publics à leur démarche commune, et pour décider de l'action à entreprendre pour obtenir satisfaction.